

Paris, le 23 juin 2026

KERIALIS rejoint Malakoff Humanis : Une nouvelle étape structurante pour le développement des deux groupes

A la suite du protocole de rapprochement signé le 18 avril 2026, les Assemblées générales de KERIALIS et du groupe Malakoff Humanis ont approuvé le rapprochement des deux groupes à effet du 1^{er} novembre 2026. Celui-ci se traduira par son entrée au sein de l'Association Sommitale Malakoff Humanis, de la SGAM Malakoff Humanis et de l'Association de Moyens Assurances de Personnes (AMAP), sous réserve de l'absence d'opposition de l'ACPR.

Des valeurs communes

Ce rapprochement s'inscrit dans une vision partagée : construire un partenariat solide, durable et équilibré, respectueux de l'identité, de la gouvernance et de l'autonomie de chacun des deux groupes. En unissant leurs forces, KERIALIS et Malakoff Humanis entendent franchir une nouvelle étape dans leur développement respectif et ouvrir de nouveaux relais de croissance.

Ils prennent appui sur un socle de valeurs communes. Profondément ancrés dans le paritarisme, les deux groupes placent l'accompagnement des publics les plus fragiles et l'utilité sociale au cœur de leur mission de protection sociale.

Synergies et complémentarités concrètes

Pour KERIALIS, ce rapprochement constitue un **accélérateur majeur de développement** sur son cœur de marché, les professions du droit et du chiffre (avocats, experts-comptables, commissaires aux comptes, etc.). En conjuguant son expertise historique avec les savoir-faire reconnus de Malakoff Humanis en santé, prévoyance et épargne, sa puissance commerciale et son réseau de distribution, KERIALIS pourra enrichir son offre, renforcer la qualité de ses services et élargir sa base de clients.

Pour Malakoff Humanis, ce partenariat ouvre de **nouvelles perspectives de croissance** sur des segments encore peu investis. L'accès aux professions du droit et du chiffre permettra au groupe de renforcer sa présence sur le marché dynamique des travailleurs non-salariés (TNS). Ce rapprochement s'inscrit également dans la stratégie de développement en épargne du groupe en vue de renforcer ses positions sur les marchés des TPE/PME autour de l'épargne retraite (individuelle et collective) et de l'épargne salariale.

Ensemble, les deux groupes disposeront d'une offre plus complète et plus compétitive, capable d'accompagner les besoins de protection sociale de bout en bout : de la couverture santé et prévoyance, à la préparation de la retraite, jusqu'à la transmission du patrimoine professionnel.

« Je me réjouis de ce rapprochement. Il traduit une ambition simple : grandir en nous appuyant sur des partenariats qui ont du sens. Nous avançons ensemble, parce que nous partageons les mêmes valeurs, la même exigence vis-à-vis de nos clients, la même culture paritaire, la même idée de ce que doit être l'accompagnement. KERIALIS est solidement implantée dans les métiers du chiffre et du droit. Son intégration renforce le Groupe et nous permet d'aller plus loin au service de nos clients. » déclare **Thomas Saunier, Directeur Général de Malakoff Humanis.**

Béatrice Granjean, Directrice Générale de KERIALIS précise : *« Ce rapprochement ouvre de nouvelles perspectives de croissance et d'innovation. La complémentarité de nos savoir-faire, de nos équipes et de nos réseaux nous permettra d'accélérer notre développement, de renforcer notre position sur nos marchés et de créer davantage de valeur pour nos assurés. Je suis fière de voir se concrétiser ce projet porteur de sens et de perspectives pour l'ensemble de nos parties prenantes. »*

À propos de Malakoff Humanis

Malakoff Humanis est un acteur majeur de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif. Le Groupe accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire, guidé par sa raison d'être : Partager pour protéger.

En assurance, il protège 400 000 entreprises et près de 10 millions de personnes.

En tant qu'institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 45 Md€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal, le Groupe accompagne ses clients fragilisés et est engagé sur le handicap, le cancer, le bien-vieillir et les aidants. Près de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

Les fonds propres du Groupe représentent 11,3 Md€. La solidité financière et la performance du Groupe sont confirmées par une notation A+ attribuée depuis 4 ans par S&P Global Ratings et Fitch Ratings. Sur les plans extra-financiers, Malakoff Humanis figure parmi les 2% des entreprises les mieux notées au monde en matière de critères RSE (Ecovadis, niveau Gold - 81/100 en 2026). Enfin, Malakoff Humanis est certifié Top Employer France par le Top Employers Institute depuis 3 ans. www.malakoffhumanis.com

Contacts presse Malakoff Humanis :

Elisabeth Alfandari : + 33 7 60 09 25 30 - elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

Julie Terzulli : +33 6 69 33 28 85 julie.terzulli@malakoffhumanis.com

Contacts investisseurs Malakoff Humanis :

Pierre Boucaux : +33 7 60 87 73 64 investor.relations@malakoffhumanis.com

À propos de KERALIS

Depuis 1960, l'Institution de Prévoyance KERALIS protège le personnel salarié des cabinets d'avocats en leur offrant des solutions en matière de santé, de prévoyance, de retraite et de dépendance. En 2022, elle s'est ouverte aux professions du droit et du chiffre leur permettant de bénéficier de son expertise en protection sociale et de sa palette de services d'assistance. Engagée dans une démarche de responsabilité sociétale, KERALIS intègre les enjeux sociaux et environnementaux dans sa vision et sa stratégie. Elle est labellisée Lucie Progress.

La taille du bilan de KERALIS s'élève à 1,75 milliard d'euros et son chiffre d'affaires est de 88 millions d'euros en 2025.

www.kerialis.fr

Contact presse KERALIS :

Gala Chambon : + 33 6 65 82 15 13 - gala.chambon@kerialis.fr